

Pour publication immédiate

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué.*

## **BCE présente ses résultats du premier trimestre de 2019**

- **Croissance de 6,9 % du BAIIA ajusté et augmentation de 1,7 point de pourcentage de la marge, à 42,0 % dans la foulée de l'augmentation de 2,6 % du total des produits des activités ordinaires et de l'incidence d'IFRS 16**
- **Solide exécution dans le sans-fil, avec 50 000 ajouts nets d'abonnés des services postpayés, le taux de désabonnement des services postpayés le plus bas en 15 ans et une croissance de 1,2 % de la FMU, entraînant une augmentation de 4,5 % des produits des activités ordinaires et un BAIIA ajusté en hausse de 11,6 %**
- **Augmentation de la part de marché des services Internet et de télé IP à large bande, avec 44 000 ajouts nets dans les services de détail au total, une hausse de 37,4 %**
- **Augmentation de 2,0 % du BAIIA ajusté dans le sur-fil sur des produits des activités ordinaires en hausse de 1,8 %, grâce à la croissance positive du chiffre d'affaires pour tous les Services sur fil de Bell**
- **Hausse de 26,9 % du BAIIA ajusté du secteur Média en raison de l'augmentation des produits tirés de la publicité à la télé et de la diminution des coûts**
- **Croissance du bénéfice net de 11,6 %, à 791 millions \$; bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en hausse de 12,0 %, à 740 millions \$, ou 0,82 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté de 692 millions \$ générant un BPA ajusté de 0,77 \$, en baisse de 3,8 %**
- **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 1 516 millions \$, en hausse de 1,3 %, entraînant une croissance des flux de trésorerie disponibles de 19,6 %, à 642 millions \$**

MONTREAL, le 2 mai 2019 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui les résultats du premier trimestre (T1) de l'exercice 2019, conformément à la Norme internationale d'information financière 16 portant sur les contrats de location (IFRS 16) récemment adoptée. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été ajustés.

« La portée de Bell en matière de réseaux à large bande, les meilleurs du secteur, a permis d'atteindre le premier rang pour le nombre de nouveaux abonnés des services Internet, de télé et sans fil postpayés à large bande ainsi que d'accroître le degré de satisfaction de la clientèle, comme l'illustre l'amélioration de la performance au chapitre du taux de désabonnement dans nos secteurs opérationnels au T1. Nous avons commencé l'année en force, et l'équipe de Bell continuera de faire œuvre de pionnier en matière d'innovation dans les réseaux, les services et le contenu en 2019, notamment en poursuivant l'expansion de nos services à large bande dans les collectivités rurales du Canada et en préparant le lancement de la technologie sans fil 5G », a déclaré George Cope, président et chef de la direction de BCE Inc. et de Bell Canada.

« Les efforts stratégiques déployés de manière constante dans nos secteurs de croissance du sans-fil, du sur-fil et des médias ont permis d'enregistrer une croissance des produits des

activités ordinaires, du BAIIA ajusté – représentant le 54<sup>e</sup> trimestre consécutif de croissance du BAIIA ajusté d'un exercice à l'autre – et des flux de trésorerie disponibles. Le meilleur réseau mobile national au Canada a attiré 50 000 nouveaux abonnés nets des services sans fil postpayés et a soutenu une augmentation de l'utilisation des données et du produit par abonné, générant une croissance des produits des activités ordinaires de 4,5 %, un BAIIA ajusté en hausse de 11,6 % et notre meilleure performance au chapitre du taux de désabonnement depuis 2004. Dans le sur-fil, la croissance positive du chiffre d'affaires pour les services d'affaires, de gros et résidentiels – y compris les ajouts nets d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail réunis, de 44 000 au T1, en hausse de 37,4 % par rapport à l'exercice précédent – a entraîné une augmentation des produits des activités ordinaires de 1,8 % et du BAIIA ajusté, de 2,0 %. Dans un marché des médias exigeant, Bell Média a enregistré une croissance continue des produits tirés de la publicité à la télé, a continué d'attirer de nouveaux abonnés des plateformes de prochaine génération comme Crave et a réalisé d'autres économies substantielles au chapitre des coûts, ce qui a permis de réaliser une hausse de 26,9 % du BAIIA ajusté au T1. »

## FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

### Services prépayés Lucky Mobile et Virgin Mobile chez Dollarama

[Lucky Mobile](#) et [Virgin Mobile Canada](#) de Bell offrent désormais des services sans fil prépayés dans la chaîne de plus de 1 200 magasins à petits prix Dollarama Inc. au Canada. Grâce à ce partenariat exclusif, les Canadiens soucieux de leur budget peuvent acheter une carte SIM prépayée Lucky ou Virgin Mobile chez Dollarama et activer leur propre appareil mobile, sans frais d'activation. Avec des forfaits appels et textos pour aussi peu que 10 \$ par mois, Lucky Mobile connaît un énorme succès auprès des Canadiens qui recherchent un accès sans fil à faible coût, ayant recruté le plus grand nombre de nouveaux abonnés nets des services prépayés en 2018.

### Expansion du service Internet à large bande dans des collectivités rurales

Des petites villes et des localités rurales profitent maintenant d'un accès au service Internet à large bande grâce au service novateur [Internet résidentiel sans fil](#) de Bell, qui rejoint maintenant plus de 60 collectivités en Ontario et au Québec. Les expansions récentes ont notamment été réalisées dans les régions de villégiature comprenant [de Muskoka et le comté d'Haliburton](#), [la région de Kawartha Lakes et du comté de Peterborough](#), ainsi que [les comtés de Quinte West et Hastings, Lennox et Addington, Northumberland et Prince Edward](#). Bell a également annoncé l'expansion des connexions de type fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) dans les localités de [Louiseville, au Québec](#), et de [Carman, au Manitoba](#).

### Mise à jour sur le spectre de Bell

Comme Bell possède beaucoup d'actifs de spectre dans les bandes de basses, moyennes et hautes fréquences, [l'entreprise a décidé de ne pas faire l'acquisition de spectre de basses fréquences dans le cadre de la récente enchère fédérale de spectre dans la bande de 600 MHz](#). Le spectre de basses fréquences que nous possédons déjà, combiné aux améliorations du réseau, comme le dédoublement de cellule et le réaménagement du spectre rendu possible par suite de la [mise hors service du réseau AMRC de Bell](#) le 30 avril, permet à Bell de fournir des services 4G et 5G à large bande, et ce, de façon nettement moins coûteuse que par l'achat de spectre dans la bande de 600 MHz. À noter que les principaux pairs américains de Bell ont également décidé de ne pas faire l'acquisition de spectre dans la bande de 600 MHz dans leurs marchés. Bell a hâte de participer aux enchères à venir du spectre dans les bandes de 3 500 MHz et d'ondes millimétriques de haute fréquence, qui permettront le déploiement du service sans fil 5G.

## **Le réseau sans fil LTE de Bell reconnu encore une fois comme le plus rapide au Canada**

Le réseau sans fil 4G LTE de Bell continue d'être reconnu comme le plus rapide au Canada, récemment par Tutela. La firme d'analyse des réseaux a déterminé que le [réseau LTE Advanced de Bell est celui qui offre les vitesses de téléversement et de téléchargement les plus rapides](#) (en anglais seulement) de tous les réseaux mobiles au Canada. Le rapport de Tutela, qui place également Bell Mobilité et Virgin Mobile au premier rang pour ce qui est de la constance de la qualité de la connexion, fait suite à l'étude de *PCMag*, intitulée *Fastest Mobile Networks Canada*, selon laquelle [Bell offre les vitesses maximales de téléversement et de téléchargement les plus rapides](#) (en anglais seulement) au pays.

## **BMA étend sa gamme de services en nuage avec Google**

[Bell Marchés Affaires \(BMA\) et Google ont lancé un nouveau service de connectivité hybride en nuage](#) à l'intention des clients d'affaires afin qu'ils puissent se connecter à la plateforme Google Cloud Platform, de n'importe où dans le monde, au moyen de connexions directes de type fibre sur le réseau privé de Bell. Ce nouveau service vient enrichir le portefeuille du service Connexion en nuage de Bell composé de solutions en nuage et de centres de données, avec des partenaires comme Amazon Web Services, IBM et Microsoft.

## **Excellence dans les médias canadiens, auditoire record**

Le premier épisode de la saison 8 de la série [Game of Thrones de HBO a été l'épisode le plus regardé dans l'histoire canadienne de la télé spécialisée dans le divertissement et de la télé payante](#) (en anglais seulement), avec 3,3 millions de téléspectateurs sur les plateformes linéaire, sur demande et de diffusion en continu de Crave. [Jann, une émission humoristique originale à CTV, a été la nouvelle série canadienne la plus regardée de l'année](#) (en anglais seulement). La chaîne de télé payante de premier choix [Starz a été lancée le 5 mars](#) (en anglais seulement), remplaçant l'ancienne marque TMN Encore. [L'abonnement ACCÈS 1 JOUR à TSN Direct et à RDS Direct](#), la formule d'accès intégral à tous les services de diffusion en continu pour une seule journée, une première au Canada, a été lancée le 4 mars. Bell Média et ses partenaires de production ont récolté [55 prix lors du gala Les prix Écrans canadiens](#) (en anglais seulement) pour récompenser l'excellence en création de contenu canadien.

## **RÉSULTATS DE BCE**

### **FAITS SAILLANTS FINANCIERS**

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	<b>T1 2019</b>	<b>T1 2018</b>	<b>% de variation</b>
<b>BCE</b>			
Produits d'exploitation	5 734	5 590	2,6 %
Bénéfice net	791	709	11,6 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	740	661	12,0 %
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	692	719	(3,8) %
BAIIA ajusté <sup>(2)</sup>	2 409	2 254	6,9 %
BPA	0,82	0,73	12,3 %
BPA ajusté <sup>(1)</sup>	0,77	0,80	(3,8) %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 516	1 496	1,3 %
Dépenses d'investissement	(850)	(931)	8,7 %
Flux de trésorerie disponibles <sup>(3)</sup>	642	537	19,6 %

« L'exercice 2019 s'amorce sur une note très positive avec ce premier trimestre, la rigueur au chapitre de l'exécution opérationnelle ayant permis d'enregistrer de solides résultats financiers qui cadrent avec les objectifs de notre orientation, même après ajustement pour tenir compte de l'application d'IFRS 16 », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada. « Excluant l'incidence d'IFRS 16, le BAIIA ajusté a augmenté au rythme de notre taux historique de 2 % à 4 %. Cette croissance positive d'un exercice à l'autre de tous les secteurs opérationnels de Bell, conjuguée à un ratio d'intensité du capital en baisse, a entraîné une progression de 19,6 % des flux de trésorerie disponibles au T1. Comme tous nos secteurs opérationnels présentent des perspectives favorables alors que se poursuit l'exercice 2019, nous prévoyons que les flux de trésorerie disponibles qui continueront d'être dégagés permettront de mettre en œuvre nos plans en matière de dépenses d'investissement tout en constituant une base solide pour la majoration du dividende sur actions ordinaires de BCE en 2019. »

Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 2,6 % au T1, pour s'établir à 5 734 millions \$. Les produits tirés des services ont affiché une croissance de 1,6 %, pour s'établir à 5 045 millions \$, et les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 10,1 %, pour s'établir à 689 millions \$. Ces résultats reflètent les hausses enregistrées dans les Services sans fil de Bell et les Services sur fil de Bell, partiellement contrebalancées par la légère diminution d'un exercice à l'autre des produits des activités ordinaires de Bell Média.

Le bénéfice net a augmenté de 11,6 %, pour s'établir à 791 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 740 millions \$, soit 0,82 \$ par action, en hausse de 12,0 % et de 12,3 %, respectivement, par rapport au T1 2018. L'augmentation du bénéfice net et du bénéfice net par action ordinaire est attribuable à la croissance du BAIIA ajusté et des autres produits, découlant principalement des profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. Cette augmentation a été atténuée par l'augmentation de la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles ainsi que celle des charges financières, de l'impôt sur le résultat et des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres. Dans l'ensemble, l'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net.

À l'exclusion des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits net) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle, le bénéfice net ajusté s'est établi à 692 millions \$, soit 0,77 \$ par action ordinaire, comparativement à 719 millions \$, soit 0,80 \$ par action ordinaire, au T1 de l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 6,9 %, pour s'établir à 2 409 millions \$ au T1, entraîné par les hausses d'un exercice à l'autre de 11,6 % pour les Services sans fil de Bell, de 2,0 % pour les Services sur fil de Bell et de 26,9 % pour Bell Média. Le BAIIA ajusté a été favorablement touché ce trimestre par IFRS 16, du fait que, dans le BAIIA ajusté, la plupart des charges liées aux contrats de location simple sont maintenant comptabilisées dans la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et dans les charges d'intérêts, plutôt que dans les coûts d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté<sup>(2)</sup> consolidée de BCE a augmenté, passant à 42,0 %, contre 40,3 % au T1 2018, ce qui reflète la forte progression au chapitre de la croissance des produits des activités ordinaires dans le sans-fil et le sur-fil, l'accroissement de la portée des services Internet à large bande, ainsi que l'incidence favorable d'un exercice à l'autre sur le BAIIA ajusté, de l'application d'IFRS 16.

Les dépenses d'investissement de BCE ont totalisé 850 millions \$, en baisse contre 931 millions \$ au T1 2018, ce qui représente un ratio d'intensité du capital<sup>(5)</sup> (les dépenses d'investissement en pourcentage du total des produits des activités ordinaires) de 14,8 %, contre 16,7 % à l'exercice précédent. Cette diminution d'un exercice à l'autre reflète le ralentissement des activités de construction cet hiver par rapport au dernier exercice ainsi que les dépenses moins élevées prévues en 2019. Les dépenses d'investissement du trimestre ont été concentrées sur l'expansion de la couverture de notre réseau FTTP et de notre réseau sans fil fixe au domicile (WTTH) pour brancher un plus grand nombre d'emplacements, sur l'investissement continu dans le sans-fil, notamment le déploiement des petites cellules, afin d'optimiser la couverture du réseau, la qualité du signal, les liaisons de raccordement pour les services de données et les vitesses, ainsi que sur les dépenses accrues pour les plateformes de médias numériques.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE ont totalisé 1 516 millions \$, en hausse de 1,3 % comparativement au T1 2018. Cette augmentation résulte principalement de la croissance du BAIIA ajusté, mais elle a été partiellement contrebalancée par la diminution de la trésorerie liée au fonds de roulement et par l'augmentation des paiements d'intérêts, ce qui reflète l'incidence défavorable de l'adoption d'IFRS 16, ainsi que par l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés. Les flux de trésorerie disponibles générés ce trimestre se sont établis à 642 millions \$, soit 19,6 % de plus qu'au T1 de l'exercice précédent, ce qui découle de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, ainsi que de la diminution des dépenses d'investissement.

Avec prise d'effet ce trimestre, nous ne présentons plus les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services Internet et de télé et des SAR résidentiels, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité. Au T1, BCE a enregistré 50 204 nouveaux abonnés nets des services sans fil postpayés et une perte nette de 11 922 abonnés des services sans fil prépayés, 22 671 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail, 20 916 nouveaux abonnés nets des services de télé IP et une diminution de 22 476 abonnés nets du service de télé par satellite de détail. Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail se sont établies à 66 779.

Les connexions clients de BCE dans les services sans fil ainsi que les services Internet et de télé et les SAR résidentiels de détail totalisaient 18 582 126 à la fin du T1, soit une augmentation de 1,0 % par rapport à l'exercice précédent. Ce total inclut 9 480 835 abonnés du sans-fil<sup>(4)</sup>, soit une augmentation de 3,1 % (y compris les 8 808 189 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 4,0 %), 3 442 411 abonnés des services Internet de détail<sup>(4)</sup>, soit une augmentation de 3,9 %, 2 764 851 abonnés des services de télé de détail, soit une augmentation de 1,1 % (y compris les 1 696 622 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 7,5 %), et enfin, 2 894 029 abonnés des SAR résidentiels de détail, soit une diminution de 8,5 %.

## **RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR**

Afin de refléter les changements liés à la façon dont nous gérons nos activités et nous évaluons le rendement, notre secteur Services sans fil inclut maintenant la totalité des résultats d'exploitation de La Source (Bell) Électronique inc. (La Source), avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019, et les périodes antérieures ont été retraitées à des fins de comparaison. Auparavant, les résultats de La Source étaient inclus dans nos secteurs Services sans fil et Services sur fil.

## Services sans fil de Bell

Les produits d'exploitation totaux ont augmenté de 4,5 %, pour s'établir à 2 112 millions \$, les produits tirés des services ayant augmenté de 3,4 %, pour s'établir à 1 566 millions \$, ce qui découle principalement de la forte croissance de la clientèle d'abonnés d'un exercice à l'autre. Les produits tirés des services au T1 2018 avaient subi l'incidence défavorable de la charge de 14 millions \$ découlant de la décision réglementaire liée aux tarifs définitifs moins élevés établis par le CRTC dans sa décision relative aux tarifs des services d'itinérance de gros à l'échelle nationale. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 7,7 %, pour se chiffrer à 546 millions \$, en raison de la proportion plus importante de combinés haut de gamme en service par rapport à l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté des services sans fil a augmenté de 11,6 %, pour se chiffrer à 905 millions \$, ce qui a permis de dégager une augmentation de 2,8 points de pourcentage de la marge, à 42,9 %. Cette augmentation reflète l'incidence de la forte croissance des produits des activités ordinaires et la diminution de 0,2 % des coûts d'exploitation découlant de l'incidence favorable d'IFRS 16, de la diminution des dépenses de publicité et de celle des coûts de la main-d'œuvre attribuable aux initiatives visant les économies de coûts. Cette augmentation a été largement contrebalancée par la hausse d'un exercice à l'autre des coûts des combinés ainsi que par les dépenses d'exploitation des réseaux plus élevées.

- Bell a ajouté 38 282 nouveaux abonnés nets des services postpayés et prépayés au total au T1, comparativement à 44 377 au T1 de l'exercice précédent.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont totalisé 50 204, en baisse comparativement à 68 487 au T1 2018. Cette diminution reflète la baisse de 7,7 % des ajouts bruts, principalement attribuable au nombre moindre d'ajouts d'abonnés découlant de notre contrat de services mobiles à long terme avec Services partagés Canada (SPC), étant donné que le processus de migration tire à sa fin. À l'exercice précédent, les ajouts nets et les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés avaient également été favorablement touchés par les offres accrocheuses lancées pendant la période des fêtes, dont l'effet s'est fait sentir au T1 2018.
- Le taux de désabonnement des services postpayés<sup>(5)</sup> a diminué de 0,06 point de pourcentage, pour s'établir à 1,07 % – notre meilleure performance depuis le T3 2004 – ce qui reflète l'importance que nous accordons à la fidélisation de la clientèle, les investissements continus dans notre réseau mobile de premier plan ainsi que l'approche plus rigoureuse en matière d'établissement des prix des promotions dans le marché.
- Les pertes nettes d'abonnés des services prépayés ont diminué de 50,6 %, à 11 922 comparativement à 24 110 au T1 2018, ce qui reflète l'augmentation de 56,2 % des ajouts bruts découlant du maintien d'une forte demande pour Lucky Mobile, notre service prépayé à faible coût. Le taux de désabonnement des services prépayés a augmenté de 1,09 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4,49 %, en raison du nombre plus élevé de désactivations d'abonnés imputable à l'intensification de la concurrence et à l'application de notre politique de désactivation d'abonnés des services prépayés à l'ensemble des marques de services sans fil de Bell, de 120 jours et de 150 jours, à 90 jours.
- La clientèle des services sans fil postpayés de Bell totalisait 8 808 189 abonnés au 31 mars, en hausse de 4,0 % par rapport au T1 2018. La clientèle totale des services sans fil a augmenté de 3,1 %, à 9 480 835 abonnés.

- La facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée<sup>(5)</sup> a augmenté de 1,2 %, pour s'établir à 67,35 \$, en raison de la proportion grandissante d'abonnés optant pour des forfaits mensuels à valeur plus élevée offrant une limite d'utilisation des données supérieure, de l'effet des modifications des prix ainsi que des ajustements apportés à la clientèle d'abonnés au début du trimestre.

### **Services sur fil de Bell**

Les produits d'exploitation tirés des services sur fil ont augmenté de 1,8 %, pour s'établir à 3 064 millions \$, ce qui reflète la croissance positive du chiffre d'affaires pour les services résidentiels, d'affaires et de gros de Bell. Les produits tirés des services ont augmenté de 1,1 %, à 2 920 millions \$, en raison de la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, de l'effet des hausses annuelles des prix des services résidentiels, ce qui a contribué à l'augmentation du produit par foyer, ainsi que de la croissance des produits tirés des services de connectivité IP d'affaires et des services d'affaires, ce qui inclut la contribution d'Axia NetMedia, de même que de l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales de gros. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 20,0 %, à 144 millions \$, en raison des ventes accrues de produits de données, particulièrement aux grandes entreprises clientes du secteur public.

Le BAIIA ajusté dans le sur-fil a augmenté de 2,0 %, à 1 339 millions \$, en raison de la forte croissance continue de la clientèle d'abonnés des services à large bande, de l'amélioration des résultats des marchés d'affaires et de l'incidence favorable d'IFRS 16 sur les coûts d'exploitation. Ces résultats ont entraîné une augmentation de 10 points de base de la marge des produits des activités ordinaires des Services sur fil de Bell, la plus élevée en Amérique du Nord, à 43,7 %.

- Bell a ajouté 22 671 nouveaux abonnés des services Internet de détail, une augmentation de 24,9 % par rapport au T1 de l'exercice précédent, ce qui reflète l'expansion continue de la zone de couverture du réseau FTTP à large bande au moyen de connexions directes et du réseau WTTN de Bell (qui rejoignaient ensemble environ 4,8 millions d'emplacements à la fin du T1 2019, en hausse par rapport à 4,0 millions au T1 2018) ainsi que l'effet des activations d'abonnés des services Internet découlant du service Alt Télé de Bell.
- La clientèle des services Internet de détail de BCE totalisait 3 442 411 abonnés à la fin du T1, une augmentation de 3,9 % par rapport à l'exercice précédent.
- Bell Télé a ajouté 20 916 nouveaux abonnés nets des services de télé IP au T1, une augmentation de 54,1 % par rapport à l'exercice précédent, en raison du maintien de la forte croissance de la clientèle d'abonnés du service Alt Télé et de l'expansion continue de la zone de couverture de notre service au moyen de connexions directes par fibre optique Fibe permettant d'offrir des forfaits de services résidentiels plus avantageux par rapport à ceux de nos concurrents dans la câblodistribution. BCE comptait 1 696 622 abonnés des services de télé IP au 31 mars 2019, soit une hausse de 7,5 % par rapport au T1 2018.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont diminué de 6,1 %, pour s'établir à 22 476 abonnés, contre 23 927 abonnés au T1 2018, ce qui reflète surtout la diminution du taux de désabonnement.
- Au 31 mars 2019, Bell comptait un nombre total combiné de 2 764 851 abonnés des services de télé IP et de télé par satellite de détail, soit une hausse de 1,1 % par rapport au T1 2018.

- Les produits tirés des services de données filaires ont augmenté de 3,6 %, pour s'établir à 1 885 millions \$, par suite de la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, de la hausse du produit moyen par utilisateur découlant des augmentations de tarifs, des mises à niveau à des vitesses Internet plus élevées et de l'adoption de forfaits offrant plus de données, ainsi que des produits accrus tirés des services de connectivité à large bande IP d'affaires et des solutions d'affaires.
- Les produits d'exploitation tirés des produits filaires ont augmenté de 20,0 %, pour s'établir à 144 millions \$, ce qui découle principalement des ventes accrues d'équipements de télécommunications principalement aux clients d'affaires du secteur public.
- Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail ont augmenté pour s'établir à 66 779, comparativement à 56 071 au T1 2018, en raison de la substitution constante en faveur des services sans fil et IP ainsi que du nombre moindre de nouvelles activations, le marché s'orientant de plus en plus vers les forfaits comprenant deux services, soit Internet et de télé. La clientèle des SAR résidentiels de détail de Bell totalisait 2 894 029 abonnés au 31 mars 2019, une diminution de 8,5 % par rapport à 3 163 618 abonnés à l'exercice précédent.
- Les produits tirés des services voix filaires ont diminué de 4,3 %, pour se chiffrer à 907 millions \$, par suite de la diminution de la clientèle d'abonnés des SAR, de la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données IP ainsi que de l'utilisation moindre des services interurbains traditionnels, tant par les clients résidentiels que par les clients d'affaires. Cette diminution a été partiellement compensée par les ventes accrues de minutes de conversations interurbaines internationales de gros et par l'effet des augmentations annuelles des tarifs des services résidentiels.

### **Bell Média**

Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 0,5 % pour s'établir à 745 millions \$, en raison de la diminution d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité, tandis que les produits tirés des frais d'abonnement sont demeurés essentiellement stables par rapport au T1 2018. Les produits tirés de la publicité à la radio ont diminué en raison de la faiblesse continue du marché. Cette diminution a été largement compensée par l'augmentation des produits tirés de la publicité à la télé, soutenue par une plus grande souplesse en matière d'établissement des tarifs et par le raffermissement de la demande pour la publicité à la suite du glissement des budgets de publicité, à l'exercice précédent, vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2018. Le T1 est le troisième trimestre consécutif au cours duquel Bell Média enregistre une croissance d'un exercice à l'autre au chapitre de la publicité à la télé.

Le BAIIA ajusté du secteur Média a augmenté de 26,9 %, pour s'établir à 165 millions \$, du fait de la diminution de 6,3 % des coûts d'exploitation, à 580 millions \$, ce qui découle principalement de l'incidence favorable d'IFRS 16 ainsi que des initiatives visant la maîtrise des coûts relatifs à la programmation et à la production.

- CTV s'est classé au rang de premier réseau de télévision aux heures de grande écoute pour la 15<sup>e</sup> saison d'hiver consécutive avec 11 des 20 émissions les plus regardées par l'ensemble des téléspectateurs à l'échelle nationale. Pour la première fois depuis 2015, CTV a enregistré son deuxième trimestre consécutif de croissance de la publicité d'un exercice à l'autre au T1. Les 20 principaux annonceurs ont dépensé 14 % de plus au T1 qu'à l'exercice précédent.



- TSN est demeurée la première chaîne de télé spécialisée dans les sports au Canada et la meilleure chaîne de télé spécialisée au T1. Les propriétés anglophones de télé spécialisée dans le divertissement de Bell Média ont enregistré une croissance de 27 % de l'auditoire pour les adultes dans la tranche des 25 à 54 ans pour la saison d'hiver. Bell Média a maintenu sa position de chef de file avec 5 des 10 chaînes de télé spécialisée et de télé payante les plus populaires, soit TSN, Comedy, Space, Discovery et CP24.
- Bell Média est demeuré le meilleur radiodiffuseur de chaînes de télé spécialisée et de télé payante francophones au T1, comptant 5 des 10 chaînes les plus populaires : RDS, Super Écran, Canal D, Canal Vie et Z.
- Bell Média est demeuré le premier radiodiffuseur du Canada au T1, rejoignant en moyenne plus de 15,9 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, environ 71 millions d'heures de contenu.
- Bell Média est demeuré le chef de file du secteur des médias numériques parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents, avec des moyennes mensuelles de 464 millions de pages consultées en ligne totales et de 1 milliard de minutes de temps de visionnement. Rejoignant 69 % de l'auditoire des médias numériques, Bell Média s'est classé au 6<sup>e</sup> rang des plus importantes propriétés en ligne au Canada au T1 avec 21,4 millions de visiteurs uniques mensuellement.

#### **DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES**

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,7925 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 juin 2019.

#### **PERSPECTIVES POUR 2019**

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2019, tels qu'ils ont été présentés le 7 février 2019.

	<b>Orientation au 7 février</b>	<b>Orientation au 2 mai</b>
Croissance des produits des activités ordinaires	1 % à 3 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA ajusté	5 % à 7 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital	approx. 16,5 %	Sur la bonne voie
BPA ajusté	3,48 \$ à 3,58 \$	Sur la bonne voie
Croissance des flux de trésorerie disponibles	7 % à 12 %	Sur la bonne voie
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,17 \$	3,17 \$
Politique de distribution de dividendes <sup>(3)</sup>	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	Sur la bonne voie

À noter qu'en excluant l'incidence d'IFRS 16, la croissance du BAIIA ajusté pour 2019 devrait s'établir entre 2 % et 4 % et celle des flux de trésorerie disponibles consolidés, entre 3 % et 7 %, tandis que le BPA ajusté s'établirait entre 3,53 \$ et 3,63 \$.

## TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T1 2019, le jeudi 2 mai, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-800-478-9326 ou le 416-340-2219. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 6 juin 2019 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 7915771#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T1 2019](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

## NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

(1) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T1 2019		T1 2018	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	740	0,82	661	0,73
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	18	0,02	(1)	–
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(73)	(0,07)	56	0,07
Pertes nettes sur placements	4	–	–	–
Charges pour perte de valeur	3	–	3	–
Bénéfice net ajusté	692	0,77	719	0,80

(2) Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 5, *Information sectorielle*, des états financiers consolidés du T1 2019 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T1 2019	T1 2018
Bénéfice net	791	709
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	24	–
Amortissement des immobilisations corporelles	882	780
Amortissement des immobilisations incorporelles	221	212
Charges financières		
Charge d'intérêts	283	240
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	16	17
Autres (produits) charges	(101)	61
Impôt sur le résultat	293	235
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 409</b>	<b>2 254</b>
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 734</i>	<i>5 590</i>
Marge du BAIIA ajusté	42,0 %	40,3 %

(3) Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable. Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société. Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T1 2019	T1 2018
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 516	1 496
Dépenses d'investissement	(850)	(931)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(26)	(33)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(27)	(13)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	29	18
Flux de trésorerie disponibles	642	537

(4) Au début du T1 2019, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services sans fil afin de retrancher 167 929 abonnés (72 231 abonnés des services postpayés et 95 698 abonnés des services prépayés) comme suit : 65 798 abonnés (19 195 abonnés des services postpayés et 46 603 abonnés des services prépayés), en raison de la mise hors service du réseau AMRC le 30 avril 2019; 49 095 abonnés des services prépayés par suite de la modification des conditions de notre politique de désactivation qui sont passées de 120 jours et de 150 jours à 90 jours pour l'ensemble des marques; 43 670 abonnés des services postpayés, du fait que nous avons raffiné notre définition du terme *abonné* relativement à l'Internet des objets (IdO) pour tenir compte de l'évolution technologique, et 9 366 abonnés du service Internet sans fil fixe postpayé qui ont été transférés à Bell Internet.

(5) Nous utilisons la FMU, le taux de désabonnement et l'intensité du capital pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre orientation financière (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé et la politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2019, nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement, nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, projet, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des

événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 2 mai 2019 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 2 mai 2019. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2019, ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales pour 2019, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

### **Hypothèses importantes**

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

#### ***Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens***

- Un ralentissement de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 1,2 % en 2019, ce qui représente une baisse par rapport à l'estimation antérieure de 1,7 %;
- les gains au chapitre de l'emploi devraient continuer en 2019, car le niveau d'investissement des entreprises devrait augmenter, mais demeurer variable;
- les taux d'intérêt devraient se maintenir à leur niveau actuel ou près de ce niveau;
- le dollar canadien devrait se maintenir à son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises;
- l'intensification continue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications traditionnelles à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- l'incidence éventuelle de la baisse des cotes d'écoute et de la demande variable sur le marché publicitaire;
- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation télévisuelle;

- l'érosion constante de la clientèle du service de télé linéaire, en raison du nombre grandissant d'abonnés qui se débranchent du câble et de personnes qui n'ont jamais été abonnées à un service de câblodistribution.

### ***Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell***

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- la hausse des ajouts nets d'abonnés des services prépayés;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et LTE-A et de nouveaux services de données;
- l'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle découlant de la hausse du coût des combinés et du nombre plus élevé de mises à niveau des appareils;
- l'amélioration de la FMU combinée, stimulée par une proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, la consommation croissante des services de données sur les réseaux 4G LTE et LTE-A et la hausse des tarifs d'accès, partiellement contrebalancée par l'incidence de la proportion accrue d'abonnés des services prépayés parmi notre clientèle totale et par l'incidence du contrat conclu entre Bell Mobilité et SPC;
- l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 94 % de la population canadienne et la poursuite des préparatifs liés à la technologie 5G, avec les essais de la technologie sur le réseau, ainsi que le déploiement de petites cellules et la mise en place de la technologie de la fibre dans toutes les nouvelles stations cellulaires;
- la capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

### ***Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell***

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- une croissance continue du nombre d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du produit moyen par utilisateur des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des prix;
- la poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;

- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil, et l'accélération de la construction de notre réseau sans fil fixe au domicile (WTTH) dans les collectivités rurales;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs et à l'innovation au chapitre des produits et de la réalisation de synergies additionnelles découlant des prochaines étapes de l'intégration de Manitoba Telecom Services Inc.;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

#### ***Hypothèses concernant notre secteur Bell Média***

- La performance au chapitre des produits des activités ordinaires devrait refléter la croissance accrue de la clientèle d'abonnés de Crave, l'effet marqué de la hausse des tarifs pour les entreprises de distribution de radiodiffusion et l'établissement de tarifs stratégiques pour les ventes de publicité;
- l'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation, compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16, découlant principalement de l'investissement continu dans le contenu de Crave;
- le soutien, de façon continue, de l'adoption des produits de Crave et de sports offerts directement aux consommateurs;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés vidéo de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

#### ***Hypothèses financières concernant BCE***

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2019 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 310 millions \$ à 330 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 3,8 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 250 millions \$ à 260 millions \$ et



de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 60 millions \$ à 70 millions \$;

- une dotation aux amortissements d'environ 4 375 millions \$ à 4 475 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 1 125 millions \$ à 1 150 millions \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 25 %;
- des PNDPC d'environ 50 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite totalisant environ 375 millions \$;
- des impôts en trésorerie d'environ 650 millions \$ à 700 millions \$;
- des paiements d'intérêts nets d'environ 1 125 millions \$ à 1 150 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 900 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,17 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 2 mai 2019, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

### **Risques importants**

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2019, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2019, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, jumelée au lancement de nouveaux produits, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent;
- la concurrence pour le contenu de programmation avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels dans les services de télé, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- la prolifération du piratage de contenu, qui pourrait avoir une incidence sur la croissance des abonnés ainsi que sur notre capacité à monétiser les produits et les services, et également comprimer la bande passante;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence défavorable connexe sur la

demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;

- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, les codes de conduite à l'égard des consommateurs, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les bureaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ou à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération de manière rigoureuse et stratégique;
- l'incapacité à créer une expérience client positive dans tous les aspects de notre engagement envers la clientèle;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation, canaux de vente et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI très performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des réductions de personnel, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin pour exercer nos activités, mettre en œuvre de nouvelles technologies liées aux réseaux et autres, offrir de nouveaux produits et services, ainsi que respecter différentes obligations;
- les modifications à notre répertoire de fournisseurs et d'impartiteurs que nous pourrions décider d'effectuer ou que nous serions tenus d'apporter;
- l'incapacité d'assurer, par nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs conçus pour ce faire, la pleine transparence en ce qui concerne le risque lié aux fournisseurs actuels ou aux nouveaux fournisseurs;
- le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés;

- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, que le dividende sur actions ordinaires sera majoré ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communications sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux en cas d'épidémies, de pandémies ou d'autres éventualités menaçantes pour la santé;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2018 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2018 de BCE), daté du 7 mars 2019, ainsi que le rapport de gestion du premier trimestre de 2019 de BCE, daté du 1<sup>er</sup> mai 2019, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [Sedar.com](http://Sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](http://SEC.gov)). Ces documents sont également disponibles à [BCE.ca](http://BCE.ca).

### **À propos de BCE**

Plus grande entreprise de communications du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, de télévision, Internet et de communications d'affaires et exploite Bell Média, première entreprise de création de contenu et d'actifs média au pays. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](http://Bell.ca) ou [BCE.ca](http://BCE.ca).

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives de leadership en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/cause](http://Bell.ca/cause).

**Questions des médias :**

Marie-Ève Francoeur  
514-391-5263  
[marie-eve.francoeur@bell.ca](mailto:marie-eve.francoeur@bell.ca)

**Questions des investisseurs :**

Thane Fotopoulos  
514-870-4619  
[thane.fotopoulos@bell.ca](mailto:thane.fotopoulos@bell.ca)